

COMPTE-RENDU

de la séance du Conseil Municipal

Mardi 24 octobre 2017 à 18 h 15

.....
L'an deux mille dix sept et le vingt quatre du mois d'octobre, à dix huit heures quinze minutes, le Conseil Municipal de la commune de La Bastide de Sérou, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain METGE, Maire de la commune.

PRESENTS : Denis Cambus, Fabien Carrère, Huguette Déjean, Jocelyne Dupuy, Gilbert De Sacramento, Jean-Paul Foncel, Alain Metge, Yves Micas, Didier Piquemal, Annie Rouquette et Chantal Thibout

EXCUSÉS ayant donné procuration : Romain Nunez et Danièle Vigneaux

ABSENTS : Guy Artigues et Paul Rogalle

Secrétaire de séance : Yves Micas

Conformément à l'article L 2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance a été publique

➤ Approbation

Monsieur le Maire appelle les membres du conseil municipal à se prononcer sur le compte-rendu de la séance du lundi 01 août 2017 à 18 h 15. Celui-ci est approuvé à l'unanimité

➤ Délibérations

N° 2017-64 : Subvention CIVAM bio 283 € (foire) et folklore 114 € (Rite)

Par 11 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, 2 procurations

le Conseil Municipal accepte de verser une subvention au CIVAM bio (foire) pour 300 € et aux enfants du Séronais (Rite) pour 114 €

N° 2017-65 : Indemnité du Percepteur Camel Messeghem

Par 11 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, 2 procurations

le Conseil Municipal accepte de verser l'indemnité à 100 %

N° 2017-66 : garantie solidaire prêt crédit foncier (CCAS - EHPAD)

Par 11 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, 2 procurations

le Conseil Municipal accepte de se porter garant solidaire à 100 % du prêt du CCAS au crédit foncier

N° 2017-67 : Mise en non valeur loyers Mérens

Par 11 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, 2 procurations

le Conseil Municipal demande que le courrier de M. Daniel Jurlina se portant garant solidaire soit pris en compte. A défaut, la commune propose que cette dette soit budgétisé sur 2 ans.

N° 2017-68 : Décision modificative budget général

Par 11 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, 2 procurations

le Conseil Municipal accepte la décision modificative n° 01 du budget général

N° 2017-69 : Décision modificative budget mérens

*Par 11 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, 2 procurations
le Conseil Municipal accepte la décision modificative n° 01 du budget du « mérens »*

N° 2017-70 : Décision modificative budget village de vacances

*Par 11 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, 2 procurations
le Conseil Municipal accepte la décision modificative n° 01 du budget « village de vacances »*

N° 2017-71 : Transfert de 3 nouvelles compétences : création et gestion de Maisons de Services au Public, Eau et Assainissement

*Par 11 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, 2 procurations
le Conseil Municipal accepte le transfert des 3 nouvelles compétences et informe qu'elle restera adhérente du SMDEA*

N° 2017-72 : Electrification : renforcement BT s/P5 La Bourdette, coût estimé à 72 500 € ttc pris en charge à 100 % par le SDE09

*Par 11 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, 2 procurations
le Conseil Municipal accepte l'inscription sur un prochain programme*

N° 2017-73 : Electrification : programme complémentaire esthétique BT rue Lafaurie, estimés à 54 000 € ttc pris en charge à 100 % par le SDE09

*Par 11 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, 2 procurations
le Conseil Municipal accepte l'inscription sur un prochain programme*

N° 2017-74 : Dossier de candidature pour le RPI école numérique innovante. Projet déposé pour un investissement de 4 000 € dont 1 500 € pour La Bastide

*Par 11 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, 2 procurations
le Conseil Municipal valide le dépôt de demande de subvention d'investissement pour l'école numérique.*

N° 2017-75 : Prescription plan climat Air Energies (PCAET). Désignation d'un représentant de la commune

*Par 11 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, 2 procurations
Mme Huguette Déjean propose de représenter la collectivité. Le Conseil Municipal valide sa candidature.*

N° 2017-76 : Travaux accessibilité des ateliers subventionné à 100 % (plafond 50 000 €)

*Par 11 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, 2 procurations
le Conseil Municipal accepte de déposer une demande de subvention pour ce projet.*

N° 2017-77 : Modification membres commission appel d'offres (3 titulaires + 3 suppl.)

*Par 11 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, 2 procurations
Ont été élus titulaires : Guy Artigues, Gilbert De Sacramento et Didier Piquemal
Suppléants : Yves Micas, Fabien Carrère et Huguette Déjean*

N° 2017-78 : Tarif vente mobilier et textile du village de vacances

*Par 11 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, 2 procurations
le Conseil Municipal valide les tarifs*

N° 2017-79 : Proposition commission « appel d'offres » village de vacances lot 01 sciage

*Par 11 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, 2 procurations
le Conseil Municipal valide l'entreprise Sanchez*

N° 2017-80 : Proposition commission « appel d'offres » travaux village de vacances

Par 11 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, 2 procurations

le Conseil Municipal valide la proposition de la commission « marchés » pour la tranche ferme et uniquement le lot n° 01 tranche ferme + conditionnelle

Lot 01 – COLAS : 353 374.00 €

Lot 02 – BMTP : 56 763.00 €

Lot 03 – SV CONSTRUCTIONS : 368 865.90 €

Lot 04 – COUSERANS CONSTRUCTIONS : 724 502.90 €

Lot 05 – MDC DUMORTIER : 155 550.00 €

Lot 06 – MDC DUMORTIER : 88 210.00 €

Lot 07 – SOUEIX : 100 693.76 €

Lot 08 – LAGRANGE : 195 421.73 €

Lot 09 – BALUSSOU : 85 721.25 €

Lot 10 – SPIDECO : 118 984.64 €

Lot 11 – PROJET CLIM : 387 136.12 €

Lot 12 – CENTENERO : 195 961.32 €

Lot 13 – RUMEAU : 88 187.06 €

Lot 14 - BONNET THIRODE : 57 000.00 €

N° 2017-81 : Déposer un dossier de demande de subvention à la Préfecture pour le restaurant du village de vacances

Par 11 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, 2 procurations

le Conseil Municipal accepte de déposer une demande de subvention pour le restaurant

N° 2017-82 : Déposer un dossier DETR 2018 pour la 3^{ème} phase du village de vacances (création de 6 gîtes)

Par 11 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, 2 procurations

le Conseil Municipal accepte de déposer une demande de subvention au titre de la DETR 2018

N° 2017-83 : Prestation APAVE village de vacances tranche conditionnelle 1 et 2

Par 11 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, 2 procurations

le Conseil Municipal valide la proposition de l'APAVE pour 10 530 €

N° 2017-84 : Chèques cadeaux pour différents évènements : Noël des salariés, fête des pères et mères : 150 €/évènement pour un équivalent temps plein

Par 11 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, 2 procurations

le Conseil Municipal décide d'offrir des chèques cadeaux en une seule fois début décembre pour 150 €/évènement pour un équivalent temps plein au prorata des heures effectuées

➤ **DIVERS**

- Propositions de la commission administration du 26 septembre 2017
 - Aide à l'installation pour le cinéma (4 h tous les 15 jours) : au renouvellement de la convention le personnel ne sera pas mis à disposition. Demander un devis pour l'acquisition du matériel numérique ou rechercher un bénévole
 - Vacance poste adjoint technique : attendre la reprise du chef d'équipe
 - demande de changement horaires de travail et indemnité pour « régie marché » de l'adjoint administratif : accord changement horaires. Si l'agent perçoit une indemnité pour la régie, il devra verser une caution qui s'élève à 460 €. En informer cet agent.
 - Recherche personnel pour ménage école maternelle après 17 h (lundi-mardi-jeudi-vendredi) : faire un CDD début 2018 (jusqu'aux vacances de février) avec un ancien agent. En cas de difficultés, demander à la société SNASO

- Prêt ou location de bâches aux collectivités (8 en stock). Etablir une convention avec les communes en précisant que l'utilisation est uniquement pour des événements publics et non privé hormis pour des situations d'urgence, qu'elles soient sèches avant le pliage. Tenir un registre au service technique et contrôler à chaque prêt
 - Réception borne recharge véhicules électriques : contacter le SDE09 pour qu'il propose une date
- Propositions de la commission travaux du 23 octobre 2017
 - Borne électrique marché : provisoirement faire une tranchée face à l'autre borne
 - Clôture carrière du centre équestre devis 2 920 €ht : prévoir la somme au BP 2018
 - Isolation appartement n° 7 ancienne gare : voir avec le PNR pour passer la caméra thermique
 - Travaux toiture halle + petites chapelles de l'église : BP 2018
 - Demander un devis pour le drain du cimetière
- Groupement d'achat avec le SDE09 pour l'acquisition de véhicule électrique : s'inscrire pour 1 véhicule utilitaire avec reprise du C15
 - Accord du conseil pour les travaux sur le cours d'eau arize dans le cadre du projet de restauration de 4 tronçons majeurs sur le bassin amont.
 - Chats errants : voir la législation et intervenir en fonction
 - Crédit agricole : ils envisagent d'ouvrir l'agence de La Bastide les mardis et jeudis matins uniquement. Faire un courrier pour demander l'ouverture toute la journée.
 - Prévoir la rénovation des trottoirs de la rue du 19 mars 1962
 - Congrès Départ. des Maires le 04 novembre : le Maire délégué Fabien Carrère

La séance est levée à 21 h 10.

Le Maire,
Alain METGE.